



Vivre Ensemble

# Contrat de location de vélo

n° .....



<http://veloyo.fr>

**Locataire :** Nom ..... prénom .....

adresse .....

téléphone ..... Mél .....

**déclare prendre sous ma garde et mon entière responsabilité**

le vélo (identification) .....

date ..... durée prévue .....

retour prévu le ..... heure .....

Prix payé : ..... (5 € par semaine ou 15€ par mois)

Chèque de caution de 100€ n°.....sur la banque : .....

## Conditions générales :

1. l'atelier vélo met à disposition du locataire, qui doit être adhérent de l'atelier vélo, un vélo en bon état de fonctionnement, muni d'éclairages à l'avant et à l'arrière, et d'un antivol.
2. Le locataire est responsable du bon usage et de l'entretien du vélo loué. Il ne bénéficie d'aucune assurance de la part de l'atelier vélo pour les dommages subis et engage sa responsabilité en cas de vol ou de détérioration.
3. Le locataire s'engage à respecter le code de la route et sera personnellement responsable de toute infraction commise et des dommages corporels et matériels éventuels (Article 1383 et 1384 du code civil)
4. la restitution du vélo loué se fera comme prévu par le contrat. Sinon, le chèque de caution sera encaissé.

Fait en 2 exemplaires à Oyonnax le .....

Signature du locataire précédé de la mention « lu et approuvé »

